

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE  
PROGRAMMATION 2024  
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Service : <b>CENTRE MUNICIPAL LA COLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL</b>
<b>Adresse</b>	13 RUE RABELAIS 94 430 CHENNEVIERES SUR MARNE
<b>Territoire du projet</b>	Bois l'Abbé - Chennevières-sur-Marne
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>ATELIERS POUR TOUS</b>
<b>Renouvellement de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input checked="" type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entreprenariat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Culture
<b>Thème ACsé</b>	1311- Soutien à la fonction parentale 1562 – Activités de loisirs
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Centre municipal la Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
<b>Public visé</b>	- <b>Nombre de personnes concernées : 100 personnes</b>

	<p>- <b>Origine géographique :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)  <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- <b>Caractéristiques d'âge :</b>  <input type="checkbox"/> 0/5 ans  <input type="checkbox"/> 6/15 ans  <input type="checkbox"/> 16/17 ans  <input type="checkbox"/> 18/25 ans  <input type="checkbox"/> 26/64 ans  <input type="checkbox"/> 65 ans et plus  <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- <b>Caractéristiques de sexe :</b>  <input type="checkbox"/> Femmes  <input type="checkbox"/> Hommes  <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- <b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</b>  Familles, adultes</p>
<b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)	<b>Date de démarrage :</b> Janvier 2024 <b>Date de fin :</b> Décembre 2024 <b>Durée :</b> 1 an <b>Fréquence :</b> Veillée jeux en famille : Trimestriel Laludo : hebdomadaire Les après-midis créatifs : hebdomadaire
<b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'accès à la culture</li> <li>- Permettre des temps privilégiés en famille autour d'une activité commune.</li> <li>- Rompre l'isolement.</li> </ul>
<b>Description synthétique de l'action</b>	<b>Contexte / Cadre général :</b> Le jeu physique a une dimension éducative importante dans l'apprentissage des codes sociaux pour les enfants de tout âge. De plus, jouer en famille permet de renforcer les liens et de tous se réunir pour partager un moment de plaisir. Depuis plusieurs années, notamment du fait de la Covid-19 et des confinements, on observe un retour au jeu pour les familles (adultes comme enfants). Les questionnaires de satisfaction réalisés sur les activités de janvier 2022 à juin 2023, indiquent que 75% des participants jouent en famille.  Aussi, le Centre municipal la Colline continue de proposer et développer un panel d'activités de loisirs à destination des familles en tenant compte de leurs souhaits.

### Déroulement de l'action / étapes :

#### Veillée jeux en famille :

4 soirées jeux seront organisées au cours de l'année 2024 sur différentes thématiques selon le calendrier suivant :

- Vendredi 16 février : Quizz participatif
- Vendredi 03 mai : Jeu de l'oie géant
- Vendredi 11 octobre : Cluedo géant
- Vendredi 13 décembre : Létrémo- La magie des mots

En amont de la soirée, les salles seront aménagées en fonction de l'animation proposée et afin de garantir la sécurité des participants.

Les soirées se dérouleront de la manière suivante :

- Un temps de jeu de 19h00 et 20h30. L'animateur expliquera les règles de l'animation ou du jeu proposé. Il pourra être accompagné d'intervenants afin de mener à bien la soirée.
- Un repas convivial de 21h00 et 21h30. Les participants seront invités à apporter un dessert à partager.
- Un temps de rangement de 21h30 à 22h00. Celui-ci s'effectuera avec les participants.

#### Laludo :

L'atelier « Laludo » se déroule tous les mercredis, de 14h à 16h ; c'est un moment convivial autour de jeux de société. L'atelier s'adresse à tous : adultes et enfants (les enfants de moins de 6 ans seront accueillis avec un parent).

Les ateliers se dérouleront de la manière suivante :

- 14h-15h : temps de jeu collectif  
L'animateur proposera des jeux de réflexion et d'énigmes, jeux semi-coopératifs, jeux de stratégie, des ateliers de création de jeux de société... De plus, régulièrement, l'animateur proposera des nouveaux jeux en tenant compte des souhaits des participants.
- 15h-16h : temps de jeu libre.

Enfin, les familles pourront emprunter des jeux afin de poursuivre le moment de partage à la maison. L'animateur sera en charge des prêts et des retours des jeux.

#### Les après-midis créatifs :

Tous les vendredis de 14h à 16h, des ateliers créatifs pour adultes (ou en famille pendant les vacances scolaires) seront organisés.

Des activités manuelles variées seront proposées sur des thématiques telles que recyclage, seconde vie, couture, bijoux, mosaïque, décoration murale, peinture sur verre, décoration textile, macramé...

La programmation sera réalisée avec les participants. L'entraide entre les participants sera encouragée par l'animateur.

Par ailleurs, des habitants pourront aussi animer eux-mêmes l'atelier afin de partager leur savoir-faire.

**Moyens mis en œuvre :**Moyens matériels :

Jeux sociétés, matériels de loisirs créatifs, salles pédagogiques.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	4	0.23
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

**A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

Mettre en place des activités de loisirs pour les familles.  
Proposer un temps dédié aux jeux en famille.  
Apprendre les règles de vie en société à travers les loisirs.  
Rompre l'isolement des personnes qui se sentent seules à la maison.

**Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?**

Les agents du Centre municipal la Colline (CMC) de la ville de Chennevières-sur-Marne.

**Acteurs et partenaires****Personne responsable de l'action**

**Nom / Prénom :** Mme CHANTRIAUX Myriam

**Fonction :** Référente famille

**Téléphone :** 01.45.94.27.99

**Mail :** [myriam.chantriaux@chennevieres.fr](mailto:myriam.chantriaux@chennevieres.fr)

**Intervenants sur l'action :**

- Mme ANDREAN Hélène – Animatrice socioculturelle du CMC
- Mme CHANTRIAUX Myriam – Référente famille du CMC
- M. OUMOURI Tadjidine – Animateur socioculturel du CMC
- Mme POHO Laetitia – Agent d'accueil et d'orientation du CMC

	<p><b>Partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services communaux : /</li> <li>- Partenaires extérieurs : /</li> <li>- Dispositifs mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT - BOP 147</li> </ul> </li> </ul>									
<p><b>Evaluation de l'action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <p>Favoriser les échanges entre les participants et au sein des familles. Développer l'entraide entre participants. Faire découvrir de nouvelles activités variées. Développer sa créativité aussi bien manuelle qu'intellectuelle.</p> <hr/> <p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <p>Un questionnaire de satisfaction permettra d'évaluer l'impact des différentes l'actions tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Il sera relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidences.</p>									
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prestations de services : 750 €</li> <li>- Achats de matières et de fournitures : 1 570 €</li> <li>- Charges de personnel : 9 112 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Oui, uniquement pour les après-midis créatifs. Tarif voté au Conseil municipal : 1 € pour les adhérents du Centre municipal – 3 € pour les non adhérents. Remise en place des forfaits activités pour les loisirs créatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forfait trimestriel : 8 €</li> <li>- Forfait annuel : 21 €</li> </ul> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité pour les autres activités.</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <table border="1" data-bbox="587 1877 1461 2074"> <thead> <tr> <th>Agent/Fonction</th> <th>Nbre d'h</th> <th>Salaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle</td> <td>319 h</td> <td>6 740,47 €</td> </tr> <tr> <td>CHANTRIAUX Myriam Référente famille</td> <td>34 h</td> <td>1 020,68€</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/Fonction	Nbre d'h	Salaire	ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle	319 h	6 740,47 €	CHANTRIAUX Myriam Référente famille	34 h	1 020,68€
Agent/Fonction	Nbre d'h	Salaire								
ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle	319 h	6 740,47 €								
CHANTRIAUX Myriam Référente famille	34 h	1 020,68€								

OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	51 h	1 117,92€
POHO Laetitia Agent d'accueil et d'orientation	10 h	232,44€
<b>TOTAL</b>	<b>416 h</b>	<b>9 111,51 €</b>

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)

Pas de contribution volontaire prévue.

**Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :**

Néant.

**Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :**

Pas d'écart significatif entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023, mais une explication car :

Augmentation du budget "Charges de personnel" : en effet, Laludo sera encadrée par 2 animateurs de 14h à 15h pour le temps de jeu collectif, puis par un animateur unique de 15h à 16h.

Diminution du budget "Achats de matières et fournitures" : lors des veillées jeux, le repas est souvent acheté auprès d'un prestataire. Les frais de livraison sont dorénavant comptés dans le budget "Services bancaires, autres".

#### Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 31/10/2023,

**Mickaël ASSOUS**

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire